



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020/JUIL/054	OBJET : DESIGNATION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX AU SEIN DES DIVERS SYNDICATS DE COMMUNES DONT LA VILLE DE NANGIS EST MEMBRE
<u>Date du conseil municipal</u> 16/07/2020	
<u>Date de la convocation</u> 10/07/2020	
<u>Date de l'affichage</u> 24/07/2020	

L'an deux mille vingt, le seize juillet à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 10 juillet 2020.

Étaient présents :

Nolwenn **LE BOUTER**, Alban **LANSSELLE**, Catherine **OUSSET**, Philippe **DUCQ**, Stéphanie **SCHUT**, Serge **HAMELIN**, Edith **LION**, Dany **FAROY**, Chantal **REGNAULT-GALLOIS**, Armand **DE MAIGRET**, Jules **NOUGA NOUGA**, Fabrice **HOULIER**, Nathalie **PIEUSSESGUES**, Luis-José **TENTE MARQUES**, Valérie **JACKY**, Sylvie **POIRIER**, Angélique **RAPPAILLES**, Frédéric **BRUNOT**, Nimca **CIGE**, Cédric **CONTENT**, Suzanna **MARTINET**, Mahmut **GÜNER**, Sylvie **GALLOCHER**, Michel **BILLOUT**, Mohammed **KHERBACH**, Guy-Bertrand **TCHIKAYA**, Nathalie **COSSERON**, Clotilde **LAGOUTTE**, Aymeric **DUROX** (arrivée à 19h34).

Madame **OUSSET** est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200731-2020-JUIL-054-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales,

CONSIDERANT le renouvellement du conseil municipal du 3 juillet 2020,

CONSIDERANT les statuts actuels du S.I.C.P.A.N (Syndicat Intercommunal pour la Construction d'une Piscine A Nangis), du S.I.T.T.E.P (Syndicat Intercommunal de Traitement et de Transport d'Eau Potable), du S.I.V.O.S. (Syndicat Intercommunal à Vocation Simple) et du S.D.E.S.M (Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne) nécessite le renouvellement de leurs comités syndicaux,

CONSIDERANT convient de procéder à la désignation d'un ou de plusieurs membres au sein des divers syndicats intercommunaux

Pour le S.I.C.P.A.N, après en avoir délibéré, avec 22 voix Pour et 7 Contre (S. GALLOCHER, M. BILLOUT, M. KHERBACH, G-B. TCHIKAYA, N. COSSERON, C. LAGOUTTE, A. DUROX),

Pour le S.I.T.T.E.P, après en avoir délibéré, avec 22 voix Pour et 6 voix Contre (S. GALLOCHER, M. BILLOUT, M. KHERBACH, G-B. TCHIKAYA, N. COSSERON, C. LAGOUTTE) et 1 abstention (A. DUROX),

Pour le S.I.V.O.S, après en avoir délibéré, avec 22 voix Pour et 7 abstentions (S. GALLOCHER, M. BILLOUT, M. KHERBACH, G-B. TCHIKAYA, N. COSSERON, C. LAGOUTTE, A. DUROX),

Pour le S.D.E.S.M, après en avoir délibéré, avec 22 voix Pour et 7 abstentions (S. GALLOCHER, M. BILLOUT, M. KHERBACH, G-B. TCHIKAYA, N. COSSERON, C. LAGOUTTE, A. DUROX),

ARTICLE Unique :

DESIGNE les membres des divers syndicats de communes, comme suit :

	Titulaires	Suppléants
S.I.C.P.A.N. (Syndicat Intercommunal pour la Construction d'une Piscine A Nangis)	<ul style="list-style-type: none">• Cédric CONTENT• Philippe DUCQ• Mahmut GÜNER• Alban LANSELLE• Fabrice HOULIER• Catherine OUSSET• Sylvie POIRIER• Serge HAMELIN	<ul style="list-style-type: none">• Frédéric BRUNOT• Suzanna MARTINET• Stéphanie SCHUT• Luis TENTE MARQUES• Nathalie PIEUSSERGUES• Angélique RAPPAILLES• Jules-Armand NOUGA NOUGA• Dany FAROY

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200731-2020-JUIL-054-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020

	Titulaires	Suppléants
S.I.T.T.E.P. (Syndicat Intercommunal de Traitement et de Transport d'Eau Potable)	<ul style="list-style-type: none"> • Frédéric BRUNOT • Serge HAMELIN • Fabrice HOULIER • Alban LANSELLE 	<ul style="list-style-type: none"> • Cédric CONTENT • Jules-Armand NOUGA NOUGA • Angélique RAPPAILLES • Mahmut GÜNER
S.I.V.O.S. (A vocation scolaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Nathalie PIEUSSERGUES • Edith LION 	<ul style="list-style-type: none"> • Stéphanie SCHUT • Valérie JACKY
S.D.E.S.M.	<ul style="list-style-type: none"> • Serge HAMELIN • Alban LANSELLE 	<ul style="list-style-type: none"> • Stéphanie SCHUT

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 16 juillet 2020

Le Maire,



Nolwenn LE BOUTER



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200731-2020-JUIL-054-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020

